

# ACCUEILS DE LOISIRS



**WOLFGANTZEN**  
De septembre 2017 à  
Juillet 2018



## Périsco'Pages



Foyers Clubs  
d'Alsace



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

[fdfc68@mouvement-rural.org](mailto:fdfc68@mouvement-rural.org) / [www.fdfc68.org](http://www.fdfc68.org)

## **L** Le mot des élus

*La Fédération des Foyers-Clubs est présente, de longue date, sur la question de l'animation socioculturelle et des politiques enfance/jeunesse.*

*C'est sur cette expérience et avec cette légitimité que la Fédération a pris toute sa place au côté des collectivités dans la mise en place des accueils de loisirs.*

*Un accueil de loisirs est un lieu qui répond certes aux besoins exprimés par les parents mais surtout une structure éducative et non une garderie, animée par des professionnels formés, compétents avec un projet qui s'inscrit dans la durée à travers une démarche d'animation globale et concertée.*

*Ce lieu a vocation à être complémentaire de l'éducation délivrée par les parents et l'enseignement dispensé par l'école. Il est un formidable outil de socialisation, d'apprentissage, d'éveil et de découverte de l'environnement local.*

*C'est un pari sur l'avenir pour une jeunesse plus citoyenne.*

*C'est le pari de l'Education populaire : faire en sorte que les individus ne soient pas de simples spectateurs, consommateurs sur leur territoire mais deviennent au contraire de véritables acteurs, ressources pour leur territoire et capables de le transformer.*

*Merci aux équipes d'animation pour leur implication quotidienne dans cette dynamique.*

*Merci aux élus pour leur confiance et leur soutien dans cette démarche.*

*Patrick Ravinel, Président de la FDFC*

# **L'accueil de loisirs périscolaire**

## **Ses volontés éducatives**

L'Accueil de loisirs Périscolaire Pomme d'Happy de Wolfgantzen est ouvert depuis six ans.

L'accueil est géré par la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace. Nous accueillons les enfants de Wolfgantzen et de Widensolen, les jours de classe pendant la pause méridienne et dès la fin des classes, les mercredis toute la journée pour les enfants scolarisés à Wolfgantzen et dès la sortie des classes pour Widensolen, ainsi que six semaines pendant les vacances scolaires.

Concernant l'accueil périscolaire (les midis et les soirs), l'équipe a décidé cette année d'orienter son projet pédagogique autour de trois axes :

- Favoriser des relations fondées sur le respect mutuel, la coopération et l'entraide
- Comprendre et respecter des règles d'hygiène et de santé
- Accompagner les enfants dans l'apprentissage de la vie en collectivité

Concernant les mercredis, l'équipe souhaiterait développer les savoirs faire des enfants pour leur apprendre à observer, comprendre et imaginer ainsi que leur donner la possibilité d'être acteurs de leurs journées.

Pour les petites vacances scolaires, l'équipe mettra en œuvre des projets autour de personnages emblématiques du cinéma afin de favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité des enfants en leur apprenant à regarder.

Enfin, comme chaque année nous inviterons les parents à participer à des soirées familles. Un spectacle de Noël sera organisé le 21 décembre à 18h et la fête de fin d'année aura lieu le 23 juin de 10h à 14h.

## **Les temps d'accueil du midi et du soir**

Les enfants sont récupérés par l'équipe d'animation dans leurs écoles (maternelles et élémentaires). Le trajet jusqu'à l'accueil se fait à pied ou en minibus pour Widensolen.

Le midi, en plus de prendre leur repas, les enfants peuvent se détendre dans les différents espaces aménagés (bibliothèque, dinette, voitures, poupées, pâte à modeler, jeux de société, ...). Véritable pause dans leur journée d'école, le temps de midi est un moment à part entière pour l'enfant et l'équipe d'animation est là pour lui proposer des activités adéquates à ses besoins et ses envies.

L'après-midi dès la sortie des classes, les enfants ont la possibilité de faire une pause et de prendre un goûter. Ensuite, une animation adaptée leur est proposée.

### Les projets d'animation du soir

Cette année, les temps du soir sont réaménagés. La sortie des classes se fait aux alentours de 16h dans les deux communes ce qui harmonise l'organisation de ce temps.

Après le goûter : nous proposerons aux enfants une animation différente chaque soir en référence au projet de l'année.

	Septembre à décembre	Janvier à février	Mars à avril	Mai, juin et juillet
Lundi	Préparation du spectacle de Noël	Ateliers cuisine		
Mardi		<b>3/7 ans :</b> Pâte fimo <b>8/11 ans :</b> le carton dans tous ses états	L'argile entre les doigts	Les petits bouchons
Jeudi	Chasse tes baskets			
Vendredi	Activités manuelles		C'est toi qui fait le programme	

Nous maintenons nos sorties forêts les mardi soirs suivants le calendrier suivant :

26 septembre  
17 octobre  
21 novembre  
12 décembre  
30 janvier  
20 février  
27 mars  
17 avril  
29 mai  
26 juin



Dès la sortie des classes

**Retour à l'accueil pour 18h00**

Merci d'habiller votre enfant en fonction de la météo et de bien le chausser.

Le goûter sera pris à l'extérieur ces soirs-là

Les jeudis soirs nous serons toujours à la salle polyvalente de Wulfantzen dès la sortie des classes jusqu'à 17h45.  
Avant 17h45 : merci de venir récupérer votre enfant à la salle.  
Après 17h45 : merci de venir le récupérer à l'accueil.

# **Son fonctionnement**

Le fonctionnement de l'accueil de loisirs permet aux enfants de s'inscrire dans des projets à long terme et de les mener à bien.

## **Jours et horaires d'ouverture**

- **Lundi, mardi, jeudi, et vendredi en périscolaire :**

Durant la pause méridienne et dès les sorties des classes l'après-midi jusqu'à 18h30.

- **Mercredi :**

Dès 8h00 et jusqu'à 18h30 pour les enfants scolarisés à Wolfgantzen

Dès la sortie des classes jusqu'à 18h30 pour les enfants de Widensolen

- **Vacances scolaires :**

de 8h à 18h30

## **Permanence administrative**

- **Tous les vendredis après-midi de 14h30 à 18h00**

- Pour le bon fonctionnement de l'accueil, merci de respecter ces horaires et de vous organiser pour utiliser la permanence administrative pour vos règlements, questions ou autres.

# **L'**équipe d'animation

Marine HOUSSIERE  
Directrice

Christophe BURQUIER  
Animateur

Chantal FISCHER  
Animatrice

Alicia GALATI  
Maitresse de maison

Karen HORRENBERGER  
Animatrice

Mélodie DINANE  
Animatrice

# Les accueils de loisirs des mercredis

## Jours et horaires d'ouverture

- Mercredi de 8h à 18h30
- Les inscriptions (en journée ou demi-journée, avec ou sans repas) peuvent se faire annuellement, ou ponctuellement, selon le programme d'animations proposés et les places disponibles.
- Le soir, les enfants peuvent être récupérés dès 17h00 jusqu'à 18h30.

Notre premier objectif sur les mercredis est de respecter le rythme des enfants. Avec la réforme des rythmes scolaires, le mercredi se doit d'être une véritable pause dans la semaine. L'accueil de loisirs du mercredi doit permettre à l'enfant de prendre son temps et d'aller à son rythme.

## Les projets d'animation

Notre premier objectif sur les mercredis est de développer les savoirs faire des enfants pour leur apprendre à observer, comprendre et imaginer. Pour se faire, nous continuons notre partenariat avec le ciné-club de la médiathèque de Biesheim (une projection par mois) ainsi qu'avec la Comédie de l'Est (3 spectacles). Nous organiserons également un échange avec l'accueil de Biesheim (une fois par mois).

L'accueil de loisirs du mercredi doit également permettre à l'enfant d'être acteur de sa journée ; les matinées ainsi qu'une programmation plus souple en seront l'occasion.



# Les accueils de loisirs des vacances

## Jours et horaires d'ouverture

Durant les vacances nous accueillons les enfants de 8h00 à 18h30.

- Accueil échelonné jusqu'à 9h30
- Départ échelonné de 17h00 à 18h30

Les projets d'animation proposés ayant une progression pédagogique sur la semaine, les inscriptions ne se feront qu'à la semaine ;

Le cadre est propre aux vacances :

- Accueil échelonné jusqu'à 9h30,
- Rythme moins soutenu,
- Temps en autonomie,

Les thèmes proposés sont le fruit d'une réflexion de l'équipe d'animation.

Cette année, les enfants découvriront un personnage emblématique du cinéma :

**ALSH Automne** : Charlie CHAPLIN

**ALSH Hiver** : Walt DISNEY

**ALSH Printemps** : Hayao MIYAZAKI

## Dates de fonctionnement

- Vacances de la toussaint : du lundi 23 au vendredi 27 octobre 2017
- Vacances d'hiver: du lundi 26 février au vendredi 02 mars 2018
- Vacances de printemps: du lundi 30 avril au vendredi 04 mai 2018 (mardi 1<sup>er</sup> mai FERIE)
- Vacances d'été : Session 2 (aout) Du lundi 30 juillet au vendredi 17 aout 2018

## **Fermeture de la structure**

- Vacances de Noël : fermeture le vendredi 22 décembre au soir.  
Reprise le lundi 08 janvier 2018.
- Vacances d'été : fermeture durant la session de juillet.  
Les dates de reprise seront définitives
- en fonction du calendrier des vacances scolaires.

# Les événements famille

## Pour tous

**Jeudi 21 septembre à 18h** : Réunion de rentrée

**Jeudi 21 décembre à 18h** : Spectacle de Noël des enfants pour les familles

**Samedi 23 juin de 10h à 14h** : Fête de fin d'année

## Pour les parents : sur inscription

**Samedi 18 novembre de 9h30 à 11h30** : Atelier « Fabrication de ma l

**Samedi 24 mars de 9h30 à 11h30** : Atelier « Mes produits d'entretien au naturel »



# Inscriptions

Les inscriptions se font pendant les horaires d'ouvertures de l'accueil de loisirs.

Un dossier d'inscription par enfant est à remplir en y indiquant ses jours de présence.

Pour le remplir merci de vous munir **du carnet de santé** de l'enfant et de votre **avis d'imposition N-1. L'avis d'imposition est à présenter avant le 31 octobre.**

Passé cette date, c'est la date de présentation de l'avis d'imposition qui sera prise en compte pour les éventuelles modifications de tarification.

Les inscriptions peuvent avoir lieu tout au long de l'année, en fonction des places disponibles.

Les demandes qui ne peuvent être acceptées seront mises sur liste d'attente. A chaque place qui se libère, la première famille sur liste d'attente est prévenue afin de maintenir ou non son inscription.

Lors de l'inscription, **une adhésion annuelle de 10 €** par enfant à la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace (FDFC ALSACE) est obligatoire. Elle ouvre droit à une assurance individuelle pour l'enfant dans le cadre des activités de l'association. Cette adhésion est valable du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante.

## **Merci de penser à nous prévenir en cas de modifications :**

- des renseignements fournis dans la fiche d'inscription (numéro de téléphone, adresse, employeur, e-mail, personnes autorisées à venir chercher votre enfant ...)
- des mises à jour des vaccins de votre enfant et de son état de santé (allergies, lunettes, appareils dentaires ...)

# **F**acturation

**Les factures sont éditées au mois échu et à retirer du 3 au 10 de chaque mois, à l'accueil de loisirs périscolaire afin de favoriser les contacts avec les parents, et peuvent être directement réglées à l'accueil auprès de la directrice.**

Après le 10 de chaque mois, les factures impayées seront transmises à la Fédération des Foyers Clubs d'Alsace qui se chargera des relances ; à la réception de la 4<sup>e</sup> relance par recommander, si aucun règlement n'est effectué, nous ne pourrons plus prendre en charge votre enfant.

Les moyens de paiement se font à l'ordre de la FDFC :

- Par chèque à l'ordre de la FDFC
- En espèces (merci de prévoir la somme exacte, nous n'avons pas de caisse à l'accueil) et de vous assurer d'avoir le ticket justifiant votre règlement.
- Tickets CESU
- Chèques ANCV lors des accueils de loisirs (soit vacances et mercredis)

Les factures du mois de juin sont à régler directement à la fédération des foyers clubs.

Les tarifs sont calculés selon les revenus de la famille et le nombre d'enfants à charge.

Une majoration de 20% sera demandée aux habitants qui ne résident pas sur les communes de Wolfgantzen et Widensolen.

Habitants de WOLFGANZTEN	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3
Famille 1 enfant	M < 2300 €	2300 € < M < 3000€	M > 3000 €
Famille 2 enfants	M < 2700 €	2700 € < M < 3400 €	M > 3400 €
Famille 3 enfants	M < 3800 €	3800 € < M < 4400 €	M > 4400 €

Prestations	Forfait midi	Forfait soir	Mercredi Journée 8h00-18h30	Mercredi ½ journée avec repas	Mercredi ½ journée sans repas 14h-18h30	Semaines vacances
T1	6,70 €	3,61 €	15,50 €	9,50 €	5,50 €	70,70 €
T2	7,74 €	4,13 €	16,50 €	10,50 €	6,50 €	75,75 €
T3	8,77 €	4,64 €	17,50 €	11,50 €	7,50 €	80,80 €

Pour les enfants scolarisés à WIDENSOLEN		
Mercredi 10h40-12h00 Matin sans repas	Mercredis ½ journée avec repas	Mercredi 10h40-18h30 Journée
1,44 €	8,15 €	10,53 €
1,64 €	9,39 €	11,74 €
1,85 €	10,63 €	12,96 €

**M : Revenu mensuel moyen des parents.  
Sur votre avis d'imposition N-1 Revenu fiscal de référence (25)**

## Les absences

- Si le planning de présence de votre enfant devait être modifié, merci de nous prévenir **au plus tard la veille avant 17h00** (mail-téléphone/répondeur-présence à l'accueil).

Dans le cas contraire, les forfaits vous seront facturés.

- **Lors d'une absence pour maladie, un certificat médical doit être remis à l'accueil de loisirs avant le 31 de ce même mois, daté du jour d'absence. Ainsi, les forfaits ne vous seront pas facturés.**

- En cas de grève des écoles, la structure n'est pas habilitée à accueillir les enfants durant le temps scolaire. Il appartient aux parents de prévenir l'accueil en cas d'absence de l'enfant pour cause de grève, d'absence de l'enseignant ou de sortie scolaire.

- L'ensemble de ses mesures permettraient d'accueillir un maximum d'enfants sur liste d'attente

## Les médicaments

Si votre enfant est sous traitement médical, le personnel de l'accueil de loisirs n'est pas autorisé à lui administrer des médicaments. Il est impératif de nous **fournir l'ordonnance du médecin** s'il doit prendre un médicament.

Au même titre qu'un traitement médical, **l'automédication ou l'homéopathie ne sont pas non autorisées.**

# Le secteur enfance-jeunesse

## Du Sens

Les projets développés par la FDFC68 auprès des enfants et des jeunes s'articulent autour d'enjeux éducatifs forts :

- Apprentissage de la vie en collectivité
- Découverte et expérimentation,
- Socialisation et vivre-ensemble.

## ...A l'action.

Ces orientations éducatives peuvent se mettre en œuvre à partir :

- D'un diagnostic de territoire,
- D'une définition des besoins matériels et financiers,
- D'une aide au montage de structure d'accueil de mineurs (accueil de loisirs périscolaires)
- De projets de coordination jeunesse

## L'accueil collectif de mineurs : une opportunité éducative

Le développement d'une éducation non formelle qui privilégie le loisir intelligent dans des domaines tels que le sport, la culture, les activités environnementales ou scientifiques constitue le cœur de l'engagement de la Fédération. Ces accueils de loisirs sont de véritables laboratoires en matière de coéducation, ils constituent également un formidable espace d'intégration et d'implication des nouvelles familles sur un territoire.

## Une présence à toutes les étapes de la mise en place de ces projets :

Etude, évaluation en matière de locaux, information sur les modes de gestion, évaluation financière, gestion des projets,...

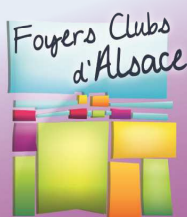
## Une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire

Ces projets s'inscrivent dans la recherche constante d'une complémentarité avec tous les acteurs éducatifs d'un territoire : parents, enseignants, associations locales. Ces projets doivent également se nourrir des forces d'un environnement local et participer à l'enrichissement de celui-ci.

## Dépasser une logique occupationnelle

Le pari éducatif d'aujourd'hui réside dans la recherche d'un compromis qui privilégie la prise en compte des besoins et le développement de l'enfant face aux évolutions sociétales. C'est pourquoi, nous privilégions un accueil de loisirs à la semaine, permettant une continuité et une progression pédagogique.

# Une idée de l'Animation !



FÉDÉRATION DES FOYERS CLUBS D'ALSACE

4, rue des Castors 68200 Mulhouse

Tél. 03 89 33 28 33 / Fax 03 89 33 28 34

fdfc68@mouvement-rural.org / www.fdfc68.org